Fédération Régionale
des MJC en Ile-de-France

FORMATIONS
2017

CONTACTS

Informations et inscriptions :
Cintia REIS ROCHA - 01 49 72 51 90 - cintia@mjcidf.org

Responsable de la formation :
Camille KHAIRALLAH - ckhairallah@mjcidf.org

Dans une société de plus en plus complexe et où plus rien ne va de soi, la Fédération Régionale des Maisons des Jeunes et de la Culture en Ile-de-France se doit de se saisir de ce qui agite la société ou ce qui plus directement, notamment les politiques publiques, a des conséquences directes sur notre secteur.

Ainsi la solidarité, le lien à autrui, l'engagement individuel au service du collectif, le vivre ensemble, le débat démocratique sont bien des enjeux de société qui traversent nos associations.
Une fédération au-delà d'animer un réseau, joue également un rôle essentiel dans la valorisation des richesses des MJC. Il s'agit donc bien en partant des pratiques et des expérimentations menées de les analyser, de les mettre en perspectives, pour construire du discours, qui donne à voir la force de nos associations.

La formation est un outil essentiel pour cela. Mais elle permet également de populariser ces productions, de contribuer à forger des outils communs qui permettront de poser des cadres d'évaluation donnant à voir le sens profond de notre démarche éducative, favorisant ainsi les échanges entre MJC et avec nos partenaires publics. C'est donc un formidable moyen de renforcer mutuellement les associations et le réseau.
En tant que fédération employeur, nous sommes très bien placés pour constater que si la société évolue, nos métiers, qui sont fortement corrélés au monde, changent également.
Ce plan de formation a pour objet d'outiller les professionnels, mais également les autres acteurs des MJC, bénévoles, administrateurs, volontaires, pour questionner et/ou comprendre ces mutations, de les appréhender au mieux, et de permettre, dans le cadre de la formation ou immédiatement à l'issue de cette dernière, la mise en travail de ces questions à chaque fois que cela est possible.

La formation est aussi un moyen de s'ouvrir à d'autres connaissances, d'autres visions, et de faire réseau pour pouvoir mieux travailler l'avenir : partager des outils communs tout en s'enrichissant des spécificités des autres. Nous avons donc décidé cette année d'ouvrir nos formations aux acteurs d'autres réseaux de l'éducation populaire ou de l'économie sociale et solidaire, et aux personnels des collectivités territoriales.

Suite à la loi de mars 2014 sur la formation professionnelle, les dispositifs de formation ont connu de nombreuses évolutions. Vous en trouverez une présentation synthétique dans ce document, les éléments détaillés étant accessibles sur les sites uniformation.fr ou moncompteactivité.gouv.fr.
Par ailleurs, nous vous proposons en 2017 une nouvelle organisation de l'offre de formation, afin de nous adapter au rythme des associations. Le catalogue suivra donc l'année scolaire et non plus l'année civile. Vous trouverez donc dans ce document une information concernant les formations qui sont en cours et qui seront reconduites pour la saison 2017/2018.
Au plaisir de vous accueillir lors d'une de nos formations.

Jean-Julien BEUCHÉ, administrateur en charge de la formation
Carole SPRANG, présidente

Fédération Régionale des MJC en Ile-de-France

RASSEMBLER, UNIR, AGIR :
NOS ASSOCIATIONS À TOUS LES ÉCHELONS

LA FÉDÉRATION RÉGIONALE DES MAISONS DES JEUNES ET DE LA CULTURE EN ILE-DE-FRANCE

LES CHIFFRES

UN RÉSEAU D'ASSOCIATIONS LOCALES ET DÉPARTEMENTALES

87 ASSOCIATIONS LOCALES AGRÉÉES «JEUNESSE ET ÉDUCATION POULAIRE»

- **80** Maisons des Jeunes et de la Cuture
- **4** Unions ou Fédérations départementales
- **2** Unions locales
- ET **5** Centres d'animation à Paris et une Cyberbase

SOIT **90** ÉQUIPEMENTS SUR LE TERRITOIRE

UN RÉSEAU HUMAIN ET CITOYEN

4000 bénévoles
1520 élu(e)s associatifs
qui assurent la gouvernance pendant 3 ans.

4000 salariés dans les associations affiliées

DONT **180** salarié(e)s de la FRMJC-IdF

ET **62** cadres de l'éducation populaire
intervenant dans les associations par l'intermédiaire de conventions signées avec les collectivités locales.

68 500 adhérent(e)s
200 000 usagers réguliers
465 000 usagers occasionnels

1/2 million de franciliens fréquentent une MJC

41% sont des jeunes de moins de 26 ans adhérents et usagers réguliers.

VOUS AVEZ DIT MJC ?

La Fédération régionale des Maisons des Jeunes et de la Culture en Ile-de-France est garante de **l'identité des MJC**, héritée de 70 ans d'histoire et d'éducation populaire :

*La Maison des Jeunes et de la Culture, **ouverte à tous**, offre à la population, aux jeunes comme aux adultes, la possibilité de **prendre conscience de leurs aptitudes**, de développer leur personnalité et de **se préparer à devenir les citoyens actifs et responsables** d'une communauté vivante.*

*La démocratie se vivant au quotidien, la MJC a pour mission d'animer **des lieux d'expérimentation et d'innovation sociale** répondant aux attentes des habitants. De telles actions, de tels services encouragent la prise de responsabilité et une pratique citoyenne. Les actions **en direction et avec les jeunes** sont une part importante de sa mission.*

La MJC dispose d'une **connaissance fine du territoire**, basée sur l'expertise des citoyens qui mettent leurs savoir-faire au service d'un **projet collectif d'éducation populaire**.

SOMMAIRE

LES DISPOSITIFS DE FORMATION

- Le Compte Personnel d'Activité p.8
  - le CPF (compte personnel de formation) p.8
  - le CPP (compte prévention de pénibilité) p.9
  - le CEC (compte d'engagement citoyen) p.9
- La période de professionnalisation p.10
- Le Congé Individuel de Formation p.10
- La Validation des Acquis de l'Expérience p.10
- Le Congé de Bilan de Compétences p.10
- Le Conseil en Evolution Professionnelle p.11

VIVRE L'ÉDUCATION POPULAIRE

- Tous acteurs de la formation, tous formateurs : formation de formateurs p.14
- Formation de formateurs « Laïcité et valeurs de la République » p.17
- Qu'est ce que travailler dans une association d'éducation populaire p.18
- La MJC hors les murs p.20
- Prévention des risques psychosociaux p.21
- Analyse de pratiques p.23

S'APPROPRIER LES ENJEUX DE L'ÉPOQUE

- Agir et comprendre dans le monde de l'hybridation p.27
- L'éducation relative à l'environnement au sein du projet associatif des MJC p.29
- Education Populaire et numérique p.30
- Les médias sociaux p.31

FORMATIONS INFORMATIQUE SUR MESURE p.31

Afin de bénéficier de la meilleure prise en charge possible de notre OPCA UNIFORMATION, il est demandé de vous inscrire au plus tard un mois avant le démarrage des formations choisies (6 semaines pour les salariés associatifs et bénévoles).

LES DISPOSITIFS DE FORMATION

Informations detaillées :
www.uniformation.fr

Tous les adultes, quel que soit leur statut (salarié en CDD ou CDI, demandeur d'emploi, profession libérale, travailleur indépendant) et leur niveau de formation, ont le droit de suivre une formation professionnelle continue en plus du plan de formation proposé par l'employeur.
Il existe plusieurs dispositifs et financements possibles selon la situation de chacun.

>> Compte Personnel d'Activité (CPA)

Le CPA a pour objectif de donner à chacun les moyens de construire son parcours professionnel en accumulant des droits tout au long de sa vie active.

Depuis le 1er janvier 2017 :
- le CPA regroupe le CPF (compte personnel de formation)
- le CPP (compte prévention de pénibilité)
- le CEC (compte d'engagement citoyen)

Plus d'informations www.moncompteactivite.gouv.fr

CPF (COMPTE PERSONNEL DE FORMATION)
Depuis le 1er janvier 2015, tous les salariés ou personnes entrant sur le marché du travail disposent d'un compte personnel de formation. Un salarié à temps complet, acquiert 24h/an jusqu'à l'acquisition de 120 h, puis 12h/an dans la limite de 150 h. Ce dispositif remplace le droit individuel de formation, cependant les droits acquis dans le cadre du DIF et non utilisés seront mobilisables jusqu'en 2020 dans le cadre d'un projet de formation éligible au CPF. Le CPF est géré par la Caisse des dépôts via le site www.moncompteformation.gouv.fr/
Chaque salarié peut activer son compte sur son espace privé en utilisant son NIR (numéro de sécurité sociale) et saisir le solde de ses heures DIF.

Les formations éligibles aux CPF doivent répondre à deux conditions :
Condition 1
- Formations « Permettant d'acquérir le socle de connaissances et de compétences »
- VAE (Validation des Acquis d'Expérience)
- Certifiantes, qualifiantes et/ou diplômantes - **dans ce cas, une 2ème condition doit être remplie :**

Condition 2 : figurer sur l'une de ces 3 listes :
- Liste nationale interprofessionnelle (COPANEF)
- Liste régionale interprofessionnelle (COPAREF)
- Liste de branche (CPNEF animation)

Le CPF est utilisé par le salarié pour des formations hors temps de travail (sans autorisation de l'employeur) ou pendant son temps de travail (avec autorisation de l'employeur).

CPP (COMPTE PRÉVENTION DE PÉNIBILITÉ)

Le CPP permet au salarié exposé au-delà des seuils déterminés d'acquérir des points, qu'il pourra choisir d'utiliser pour financer :

- Une formation lui permettant d'accéder à un emploi moins exposé à la pénibilité ;
- Une réduction du temps de travail avec compensation de la perte de salaire ;
- Une anticipation de l'âge de départ à la retraite jusqu'à 2 ans.

Plus d'informations : www.preventionpenibilite.fr

CEC (COMPTE D'ENGAGEMENT CITOYEN)

Ce compte recense les activités bénévoles ou de volontariat et permet d'acquérir des heures qui seront inscrites sur le CPF. Les activités éligibles sont les suivantes :

- le service civique,
- la réserve militaire,
- la réserve communale de sécurité civile,
- la réserve sanitaire,
- l'activité de maître d'apprentissage,
- les activités de bénévolat associatif.

Par année civile, on peut acquérir un maximum de 20 h pour une même catégorie d'activités bénévoles ou volontaires et avec un plafond global de 60 h.
Les bénévoles encadrants d'association doivent au minimum effectuer 200 heures d'activités par an dans une ou deux associations. C'est à eux de les déclarer en ligne pour faire valoir ce droit, avec l'attestation d'une autre personne représentant l'association.
Les autres engagements sont déclarés automatiquement par l'organisme gestionnaire du dispositif (service civique ou réserve) ou par l'employeur du maître d'apprentissage. Il faut au minimum 6 mois de service civique ou d'apprentissage pour bénéficier des heures de formation.

Plus d'informations

WWW.MONCOMPTEACTIVITE.GOUV.FR

Le CPA c'est aussi :

- l'accès à vos bulletins de salaire dématérialisés en un lieu unique ;
- de l'information, des témoignages… ;
- des nouveaux services à venir pour mieux vous accompagner.

WWW.UNIFORMATION.FR

>> La période de professionnalisation

La période de professionnalisation permet d'obtenir une formation certifiante ou diplômante. Les actions visant l'accès au socle de connaissances et de compétences sont également financées par ce dispositif. La période de professionnalisation est construite conjointement par le salarié et l'employeur.
La formation doit avoir une durée de 70 heures au minimum réparties sur 12 mois calendaires maximum. Deux mois sont à prévoir pour le délai d'instruction par l'OPCA.

>> Le Congé Individuel de Formation (CIF)

Le CIF permet aux salariés d'accéder à une formation de qualification supérieure ou une reconversion professionnelle. Pour en bénéficier, il faut justifier d'une activité salariée de 24 mois, consécutifs ou non, dont 12 mois auprès du dernier employeur.
Le CIF finance des formations allant de 35 à 1607 heures. Le délai à respecter pour son obtention est de 4 à 6 mois en fonction du calendrier des commissions d'instruction au sein de l'OPCA (prévoir un mois supplémentaire pour le délai de réponse de l'employeur).

>> La Validation des Acquis d'Expérience (VAE)

La VAE permet à un salarié de faire reconnaître des compétences professionnelles acquises au travers des activités rémunérées, non rémunérées et bénévoles, afin d'obtenir un diplôme, un titre ou un certificat de qualification professionnelle. Deux mois sont à prévoir pour le délai d'instruction par l'OPCA (auxquels s'ajoute un mois supplémentaire pour le délai de réponse de l'employeur). La prise en charge est de 24 heures (72 heures pour une certification de niveau V).
La prise en charge du coût global (accompagnement et validation) est plafonnée par Uniformation, en fonction de la durée et du niveau de certification visé, 1750 € pour 24 heures de prestation, 2500 € pour 72 heures de prestation.

>> Le Congé Bilan de Compétences (CBC)

Un bilan de compétences permet à un salarié d'analyser ses compétences professionnelles et personnelles ainsi que ses aptitudes et ses motivations afin de définir un projet professionnel.
Le salarié doit remplir deux conditions : justifier d'une ancienneté d'au moins 5 années, consécutives ou non, quelle qu'ait été la nature des contrats de travail successifs, dont 12 mois dans l'entreprise dans laquelle il travaille actuellement ; ne pas avoir déjà bénéficié d'un congé de bilan de compétences dans cette même entreprise au cours des 5 dernières années (consulter le responsable formation dans le cas d'un salarié en CDD).
Le délai d'instruction à respecter est de deux mois (auxquels s'ajoute un mois pour le délai de réponse de l'employeur).
La prise en charge se limite à 24 heures de prestation.

>> Le Conseil en Évolution Professionnelle (CEP)

Toute personne peut bénéficier tout au long de sa vie active d'un conseil en évolution professionnelle dont l'objectif est de favoriser l'évolution et la sécurisation de son parcours professionnel. Le CEP est un dispositif gratuit accessible à tous : salarié à temps complet ou partiel, apprenti, stagiaire rémunéré ou encore bénévole de structure associative. Il permet à son bénéficiaire de disposer d'un temps d'écoute et de recul sur son parcours professionnel, avec un référent CEP Uniformation, afin :

- d'élaborer une stratégie d'évolution lui permettant de construire ou de préciser son projet professionnel,
- de cerner les compétences ou les qualifications à faire reconnaître, à acquérir ou à développer,
- de construire un plan d'actions lui permettant d'identifier les interlocuteurs, les leviers et les financements disponibles pour mettre en œuvre son projet professionnel comprenant ou non une action de formation.

>> La prise en charge possible des coûts de formation par Uniformation

	CPF		Période de professionalisation	CIF	VAE Bilan de compétences
	- de 70h	70h et +			
Organismes de formation non assujettis à la TVA	40 €/h	25 €/h	Forfait 12 €/h y compris autres frais	15 €/h	56 €/h
Organismes de formation assujettis à la TVA	48 €/h	30 €/h		18 €/h	67,20 €/h

Des frais annexes (repas, hébergement, transport) peuvent également être pris en charge par notre OPCA.

OFFRE DE FORMATIONS 2017 UNIFORMATION

De nombreuses formations sont accessibles gratuitement sur le site Uniformation.fr, nous vous invitons à consulter leur offre régulièrement.
Les inscriptions des salariés fédéraux doivent être faites par la FRMJC-IdF (merci de vous inscrire auprès de Cintia Rocha), les inscriptions des salariés associatifs sont à faire directement sur votre espace Uniformation.

VIVRE L'ÉDUCATION POPULAIRE

TOUS ACTEURS DE LA FORMATION, TOUS FORMATEURS

Formation de formateurs

La formation de formateurs s'appuie sur la pédagogie institutionnelle en situation.

Elle est conçue en deux parties :

- **Comprendre et s'approprier la posture de formateur** - **3 modules de 2 jours** pour pouvoir mieux transmettre, accompagner, animer avec une visée formative.

- **Construire et mener une action de formation** - **3 modules de 2 jours**

Ces deux parties seront suivies d'**un dernier module commun de deux jours** permettant de faire un retour sur les actions de formation mises en œuvre dans le cadre de la formation.
Il est possible de faire uniquement la première partie, ou de s'inscrire à la totalité de la formation. Seules les personnes ayant déjà suivi une formation de formateur peuvent s'inscrire directement à la seconde partie (ou sur des modules séparés).

>> Préambule

La formation de formateurs a été créée en 2014 au sein de la FRMJC-IdF.
Après une première session ouverte aux directeurs et destinée notamment à former des intervenants pour le plan de formation fédéral et la formation Cadre de l'éducation populaire, la formation de formateurs a évolué en s'ouvrant à tous (salariés ou bénévoles fédéraux et associatifs) afin de permettre le transfert et la mutualisation dans un réseau riche en savoirs et compétences de toutes sortes.

La FRMJC-IdF met en place cette formation 2016 en partenariat avec les CEMEA IDF. Les CEMEA sont un mouvement d'éducation nouvelle inscrit dans l'Éducation populaire et ont choisi dès leur naissance la formation comme moyen de transformation sociale et de promotion sociale. La FRMJC-IdF et les CEMEA partagent la conviction que développer des formations dans les institutions c'est permettre de contribuer à la promotion des personnes, à l'évolution des pratiques par l'acquisition et l'échange de savoirs et de capacités, au service du projet politique des MJC. La formation met ainsi en mouvement les institutions, et œuvre à une dynamique de renforcement du réseau, voire d'élargissement à d'autres réseaux.

Prochaine session à la rentrée 2017/2018

 Informations et inscriptions : cintia@mjcidf.org ou 01 49 72 51 90

>> Démarche et contenus

La formation de formateurs doit permettre d'explorer la place et la posture des formateurs, leurs approches pédagogiques, leurs différents rôles pour la mise en œuvre d'une action de formation. Elle est conçue dans une logique de formation-action c'est-à-dire qu'elle permettra d'accompagner, entre les modules, la mise en place concrète sur votre terrain d'actions de formation ou d'accompagnement à caractère formatif. De manière pratique, il s'agira dès le début de la formation d'identifier avec vous des objets à mettre au travail, des situations-problèmes, voire des problématiques, que vous aurez choisis individuellement ou en groupe. Ceux-ci seront traités par la construction d'un dispositif que vous aurez à concevoir (seul ou à plusieurs) pendant les modules de formation et à mettre en œuvre sur certains de vos terrains dans les inter-sessions (Travail Inter Session).

Exemples : formation des nouveaux administrateurs, des bénévoles en accompagnement à la scolarité, de l'équipe sur une démarche d'accueil, etc.
Des moments réguliers seront consacrés à l'analyse du processus de formation (points périodiques sur la dynamique de groupe et sur les acquisitions). La démarche proposée permet donc de respecter le rythme de chacun, d'intervenir seul ou à plusieurs, dans son association et dans d'autres lieux, et ainsi de mutualiser, échanger, et créer une dynamique de formation dans sa structure et dans le réseau.

Objectifs pédagogiques de la formation

A l'issue de la formation, les participants seront en capacité de :

- mettre en œuvre une situation formative articulée aux besoins du terrain ;
- élaborer des scénarios pédagogiques, des démarches de formation (ingénierie de formation) ;
- préparer des séquences, des séances et les outils, les supports des interventions adaptées (ingénierie pédagogique) ;
- adapter leur intervention aux réactions des participants ;
- évaluer des actions de formation (évaluation par les participants et évaluation par les formateurs).

>> Publics

Cette formation s'adresse à toutes les personnes qui souhaitent mener des actions de formation et/ou d'accompagnement à caractère formatif (exemples : analyse des pratiques, mise en place d'une formation-action sur un sujet précis...). Elle s'adresse aux différents publics impliqués dans les MJC (administrateurs, professionnels, bénévoles, tuteurs). Pour participer à cette formation, il n'y a pas de pré-requis nécessaires.

>> Intervenants

- **Nadia AZOUG**
Chargée de mission CEMEA, chargée de cours à l'UPEC, conseillère municipale, ex vice-présidente de la Région IDF à la commission formation.

- **Guy MILLÉRIOUX**
Militant des CEMEA et ex-directeur de l'Institut de la Formation Professionnelle - INFOP

>> Conditions

Formation complète (14 jours) :
- Bénévoles : 700 €
- Salariés associatifs : 2450 €
- Hors associations affiliées : 3000€

Formation partielle (partie 1 ou 2 et regroupement final, 8 jours) :
- Bénévoles : 400 €
- Salariés associatifs : 1400€
- Hors associations affiliées : 2000€

>> Dates et lieu(x)

Partie 2

- **2 et 3 mars**
- **30 et 31 mars**
- **11 et 12 mai**
- **8 et 9 juin 2017**

de 10h00 à 18h00

à la FRMJC Ile-de-France.

>> Publics

Modules accessibles pour des personnes ayant déjà suivi une formation de formateurs

FORMATION DE FORMATEURS « LAÏCITÉ ET VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE »

La formation de formateurs «Laïcité et valeurs de la République», proposée en partenariat avec le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) et la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS), a pour enjeu de permettre aux participants l'appropriation du « kit pédagogique de la laïcité » élaboré par des acteurs institutionnels et associatifs, afin d'animer par la suite des formations et/ou animations à destinations des salariés, bénévoles, volontaires et adhérents de leurs structures.

Au-delà de la dimension pratique, cette formation permet aux acteurs de l'éducation populaire et de l'animation de questionner et d'approfondir leur positionnement vis-à-vis du principe de laïcité.

>> Contenus

Les trois jours s'organisent autour de plusieurs modules :

- éléments politiques, historiques et juridiques qui définissent ce qu'est la laïcité en France aujourd'hui ;
- travail autour de cas pratiques concernant les enjeux sociétaux de la mise en œuvre de ce principe ;
- appropriation du matériel pédagogique et prise en main de l'animation pour de futures formations.

>> Intervenante

Carole BERREBI
Directrice de MJC, référente laïcité de la FRMJC Ile-de-France

>> Conditions

- La formation est accessible gratuitement pour les salariés fédéraux, salariés et bénévoles associatifs du réseau FRMJC-IdF.
- Hors associations affiliées : 750€

>> Dates et lieu(x)

- **Mardi 2 mai**
- **Jeudi 4 mai**
- **Vendredi 5 mai 2017**

de 9h30 à 17h30

à la FRMJC Ile-de-France.

>> Publics

- Directeurs
- Animateurs

FÉDÉRAUX ou ASSOCIATIFS

- Bénévoles

Inscription avant le 02/04/2017

QU'EST-QUE TRAVAILLER DANS UNE ASSOCIATION D'EDUCATION POPULAIRE ?

La dimension éducative et pédagogique dans nos pratiques d'animation

>> Finalité

Inscrire les pratiques des animateurs professionnels ou bénévoles et des permanents des associations dans une démarche citoyenne d'éducation populaire.

>> Démarche

La formation s'inscrit dans la philosophie de l'éducation populaire et dans la mise en œuvre de la pédagogie institutionnelle. Il s'agit de partir des pratiques des participants pour aller vers les apports théoriques ; d'impliquer les personnes dans le processus de formation pour amener à la distanciation et au « pas de côté » nécessaires au mouvement qu'engage toute formation, et d'utiliser des outils transposables dans le travail quotidien. Un temps consacré à l'évaluation à la fin de chaque session de deux jours permettra d'ajuster la formation aux besoins du groupe au fur et à mesure. Des travaux inter-session permettent la mise en œuvre et l'expérimentation des outils entre deux modules.
La convivialité est également au cœur de la formation !

>> Contenus

1/ Quel est le rôle de l'animateur dans une structure d'éducation populaire ?

- Présentation de la formation, notions de pédagogie institutionnelle.
- Eléments de connaissance de l'histoire de l'éducation populaire et des MJC, loi 1901.
- Personnalité et attitude pédagogique.
- Les différentes pédagogies : comment elles sont mises en œuvre et au service de quoi.

2/ Quels projets développer dans la structure ?

- La MJC bien commun d'un territoire, lieu de développement des droits culturels : l'accueil (dans les locaux, dans un groupe, dans un projet...), les publics (quels publics ?)
- L'atelier, lieu d'épanouissement individuel au service du projet collectif : place de l'animateur dans le groupe, place de l'individu (adhérent, usager) par rapport au groupe.
- La MJC, lieu d'expérimentation. Comment décloisonner, sortir du formatage environnant, créer de la transversalité, faire bouger les lignes ?
- La MJC, lieu d'expression et d'histoire individuelle et collective.

3/ Comment s'inscrit la pratique au service d'un projet associatif, dans un territoire ?

- Le fonctionnement de la MJC, les instances : place des animateurs, des bénévoles. La vie démocratique et la citoyenneté au sein de la structure.
- Connaître le projet associatif et le point de vue institutionnel pour comprendre les décisions. Comment s'inscrire dans le projet et le faire évoluer, la technicité au service de quel projet ?
- L'association au cœur d'un territoire : connaître la dimension territoriale, les interlocuteurs, les compétences.

 Informations et inscriptions : cintia@mjcidf.org ou 01 49 72 51 90

>> Publics

- Animateurs techniciens
- Animateurs bénévoles
- Permanents des associations
- Volontaires en Service Civique (FRMJC-IdF)

Inscriptions sur la base du volontariat auprès du (de la) directeur (trice) de votre structure.

Aucun pré-requis n'est nécessaire, seul un engagement sur la totalité de la formation est demandée.

>> Intervenants

Camille KHAIRALLAH
Responsable de la formation FRMJC-IdF

Georges PORCHERAY
Responsable Jeunesse FRMJC-IdF

Yves LE BOENNEC
Directeur de MJC

Intervenant animateur technicien

>> Dates et lieu(x)

- **4 et 5 juillet**
au Centre Simon Lefranc (Paris 4e)

- **7 et 8 septembre**
au Centre René Goscinny (Paris 13e).

- **12 et 13 octobre 2017**
à la MJC Mercoeur (Paris 11e).

de 9h30 à 16h30

>> Conditions

Participation financière
- Volontaires FRMJC-IdF : gratuit
- Bénévoles : 300€
- Salariés associatifs : 1050€
- Hors associations affiliées : 1500€

Inscription avant le 05/06/2017

LA MJC HORS LES MURS

Découvrir les bases de la pédagogie sociale, aller à la rencontre des publics éloignés des institutions.

>> Finalités

- Appréhender les besoins de publics non habituels dans les structures culturelles et de loisirs.
- Réinterroger des réflexes et des principes des pratiques éducatives courantes (le projet, le contrat, « l'autonomisation ») à la lumière des évolutions sociétales récentes.
- Se familiariser avec d'autres modalités d'approche et de travail adaptées

>> Démarche

La formation alternera des exposés concernant des notions sociologiques, institutionnelles et sociales, avec des présentations de pratiques et des discussions avec les participants.

>> Contenus

- Bases pratiques et théoriques de la Pédagogie Sociale
- L'héritage des grands pédagogues sociaux
- Pratiques et postures du pédagogue social
- Etudes d'exemple et mise en condition

>> Intervenant

- **Laurent OTT**
Philosophe social, chercheur en travail social, cofondateur de l'association Intermèdes Robinson, directeur de MJC

>> Dates et lieu(x)

- **Lundi 15 mai** de 10h à 17h à la MJC de Chilly-Mazarin (91)

- **Mardi 16 mai** de 9h30 à 17h au Centre René Goscinny (Paris-13e)

- **Mercredi 17 mai** de 9h30 à 13h au Centre René Goscinny (Paris-13e)

>> Publics et conditions

- Directeurs
- Salariés
- Administrateurs
- Bénévoles
- Volontaires

Participation financière
- Volontaires FRMJC-IdF : gratuit
- Bénévoles associatifs : 125€
- Salariés associatifs : 400€
- Hors associations affiliées : 650€

 Informations et inscriptions : cintia@mjcidf.org ou 01 49 72 51 90

PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

Améliorer la qualité de vie au travail

Une des premières responsabilités de l'employeur est de garantir la sécurité physique et mentale des salariés. Or les situations de stress et de mal-être au travail sont un phénomène grandissant dans la société, et bien que porteuses de valeurs qui pourraient les préserver de ces difficultés, les MJC n'y échappent pas. Toutefois il existe dans nos structures des facteurs atténuant les risques psychosociaux : équipe de travail, participation des salariés au projet de la structure, voire aux prises de décisions liées au fonctionnement de la structure ; et bien entendu la mise en place d'une démarche de prévention des risques.

Cette formation a pour objet de permettre aux employeurs (administrateurs), aux encadrants (directeurs, autres salariés ayant une fonction d'encadrement), et aux salariés ayant des responsabilités de représentation du personnel, de s'interroger sur ces questions afin de chercher collectivement des pistes de progrès ; d'identifier les principaux facteurs de risques psychosociaux et d'aborder la gestion des conflits.

Il s'agit aussi pour les participants de repérer des méthodes et/ou des intervenants avec lesquels ils pourront continuer une démarche plus approfondie localement en fonction de leurs besoins.

>> Contenus

Journée régionale « COMMENT AMELIORER LA QUALITE DE VIE AU TRAVAIL DANS NOS ASSOCIATIONS »

Intervenants : René BADACHE sociologue clinicien, comédien co-fondateur d'Arc en ciel Théâtre Ile-de-France, et **Abdelaâli LAOUKILI** psychosociologue, formateur au CNFPT.

La journée s'articulera autour de la démarche du théâtre forum institutionnel qui consiste à explorer les différentes alternatives aux situations problématiques, mettre en place un débat sur les différents points de vue, prendre de la distance par rapport à ces situations, et travailler sur les conséquences possibles et probables des choix proposés, avec des éclairages des intervenants.
Il est possible de s'inscrire à cette journée en dehors de la formation.

Compréhension et mise en œuvre d'une démarche de prévention des risques psychosociaux

Intervenante : Magali OLLIER, Chargée de mission Prévention et Santé au travail – CHORUM CIDES.

L'objectif de la journée est de mettre en évidence les leviers d'action organisationnels comme relationnels à travers notamment l'identification des moyens et marges de manœuvres des encadrants. Pour cela nous vous proposons de partager des repères communs sur les RPS : conséquences et les causes, principaux facteurs de RPS et mise en évidence de leur caractère plurifactoriel ; d'identifier les champs d'action qui permettent de prévenir et d'agir sur les RPS ; et d'amorcer une réflexion sur les moyens et marges de manœuvre de l'encadrement.
Un temps d'information et de proposition de méthodologie sur le Document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP), sera animé par Odile Godard et Marnia Bouhafs, directrices de MJC.

Sensibilisation à la gestion des conflits et perspectives

Intervenante : Sylvie BARON, consultante formatrice et coach en relations humaines et accompagnement des changements, intervenante régulière FRMJC-IdF.

Les conflits sont des éléments naturels de la communication interpersonnelle, et donc de la vie d'une association ; par les points de vue différents qu'ils posent, ils peuvent être source d'évolution constructive. Mais les conflits peuvent également être une forte source de stress et de mal-être au travail, notamment lorsqu'ils ne sont pas travaillés. Cette journée a pour objectif d'aborder la gestion des conflits à travers des éclairages théoriques, des grilles de lecture, des outils méthodologiques. Nous prendrons appui sur des situations conflictuelles rencontrées par les participants lors d'ateliers de travail collaboratif.

En fin de journée, un temps sera consacré au bilan et à l'analyse des besoins des participants à l'issue de la formation, afin de construire collectivement les perspectives de travail, que ce soit pour répondre à des situations locales ou à des problématiques plus générales.

>> Dates et lieu(x)

3 journées à la FRMJC Ile-de-France

Prochaine session à la rentrée 2017/2018

>> Conditions

La formation est accessible gratuitement pour les salariés fédéraux.

Participation financière

- Bénévoles associatifs : 100€
- Salariés associatifs : 350€
- Hors associations affiliées : 750€

>> Publics

- Administrateurs,
- Directeurs fédéraux,
- Directeurs associatifs,
- Autres salariés ayant des fonctions d'encadrement ou de coordination d'équipe,
- Représentants du personnel

ANALYSE DE PRATIQUES

Groupe de co-développement

Offrir un espace d'écoute, d'analyse de situations et de résolution de problèmes aux directeurs de MJC

Le rôle d'un directeur de MJC s'avère de plus en plus complexe. Les contextes sont en mouvement et il devient nécessaire d'engager une réflexion permanente sur les manières d'être et de faire dans la mise en œuvre des projets. L'analyse des pratiques de direction répond à cette réalité car elle accompagne profondément la transformation du travail, l'organisation, les activités liées à l'encadrement des équipes, à la formation et l'animation des conseils d'administration, aux relations avec les institutions,etc.

L'analyse de pratiques se place dans le cadre d'une organisation apprenante et s'inscrit dans une approche qui met l'accent sur l'intelligence collective.

>> Contenus

Méthode : création d'un groupe de co-développement de directeurs.

« Le groupe de co-développement professionnel est une approche de développement pour des personnes qui croient pouvoir apprendre les unes des autres afin d'améliorer leur pratique. La réflexion effectuée, individuellement et en groupe, est favorisée par un exercice structuré de consultation qui porte sur des problématiques vécues actuellement par les participants »

Le groupe de co-développement de directeurs a pour vocation de travailler la montée en compétences et en maturité d'encadrement à partir de problématiques individuelles de terrain. Chacun devient une "ressource" permettant d'ouvrir le champ de vision "grand angle". L'objectif est de permettre à chaque directeur en fonction de son identité, de ses besoins, et du contexte, de trouver la bonne posture permettant le traitement de sa problématique : je regarde "ma réalité" mais aussi je regarde "la vision des autres de ma réalité", "J'ose alors de nouvelles manières d'agir".

Les conditions de réussite sont la présence, la ponctualité et l'assiduité des participants : l'engagement est nécessaire sur l'ensemble des séances et sur la totalité de la séance.

- Réfléchir aux situations rencontrées par les participants en situation de direction.
- Mieux comprendre les processus de changement, d'animation des équipes, de pilotage et de communication en développant une posture réflexive.
- Développer des actions plus efficaces pour remédier aux difficultés et répondre aux interrogations en cherchant ensemble des moyens spécifiques de prévention ou de résolution des problèmes.
- Créer et mettre en œuvre une culture commune de direction inter MJC (valeurs, principes, pratiques, outils).
- Lutter contre les isolements par la création d'un groupe de support (pour les coups durs, les périodes difficiles...), un groupe de référence, un groupe d'entraide, un groupe d'échange de savoirs pratiques, un groupe qui élargit le réseau en créant des liens avec d'autres personnes et d'autres organisations.

>>Intervenante

- **Sylvie BARON,** consultante formatrice et coach. Management, développement personnel, communication, ingénierie pédagogique.

>>Dates et lieu(x)

- Prochaine session à la rentrée 2017/2018

5 jours dans l'année

à la FRMJC Ile-de-France

>> Publics et conditions

- Directeurs
- Directeurs adjoints

FÉDÉRAUX ou ASSOCIATIFS

Participation financière
Salariés associatifs : 1050€

S'APPROPRIER LES ENJEUX DE L'ÉPOQUE

AGIR ET COMPRENDRE
DANS L'EPOQUE DE L'HYBRIDATION

VIVANT, CULTURE ET MONDE DIGITAL

L'animation sociale et le travail lié à l'Éducation populaire n'échappent pas aux très importantes mutations anthropologiques et écologiques que les nouvelles technologies ont inaugurées.

Le problème qui se présente dans le quotidien le plus immédiat pour l'animateur éducateur social n'est pas compréhensible sans la possibilité par celui-ci de comprendre le contexte des grands changements que vivent nos sociétés. A l'impuissance et la souffrance ressenties par des populations face à un monde de plus en plus complexe, l'acteur social doit pouvoir offrir des réponses qui tiennent compte de cette complexité.

>>Démarche

Dans la continuité de la réflexion portée en 2015/2016 par la FRMJC Ile-de-France avec le cycle de conférences de Miguel Benasayag, nous proposons un séminaire qui allie recherche et analyse de pratiques avec des apports théoriques.
Un lundi soir par mois, les groupes de travail (acteurs de MJC, autres acteurs sociaux, chercheurs, artistes, enseignants, autres représentants de la société civile) se réunirssent autour d'un travail de recherche, suivi d'une rencontre avec Miguel Benasayag et d'autres chercheurs.

>> Contenus

Notre hypothèse de travail est qu'une grande partie du malaise et du sentiment d'impuissance actuel est due au mode d'hybridation du vivant avec les nouvelles puissances du monde digital.

La fascination pour les nouveaux possibles éclipse la difficulté que nous avons à coloniser les nouvelles techniques qui, à leur tour, imposent à la culture et au vivant, leur rythme et leur finalité. Pour sortir de la fascination et de l'impuissance, la question est : comment développer des modes d'utilisation des techniques qui soient régulés par cette «finalité sans fin...», cette fondamentale «inutilité» propre à la vie et à la culture ?
Le séminaire se tient une soirée par mois et notre défi réside dans le désir de construire un lieu de théorisation et de production de pratiques. On invite ainsi les participants à une «écoute active», c'est-à-dire, tenter d'articuler le cours du séminaire avec leurs réalités et difficultés concrètes, que ce soit dans leur travail ou dans leurs liens sociaux.

 Informations et inscriptions : cintia@mjcidf.org ou 01 49 72 51 90

>> Thèmes abordés

LES TROIS RÉVOLUTIONS ANTHROPOLOGIQUES : LANGAGE, ÉCRITURE, DIGITALISATION.

Il s'agit de comprendre comment, dans les trois grandes ruptures qui sont d'énormes progrès pour l'humanité, celle-ci a été profondément modifiée dans un mouvement qu'on pourrait présenter comme une augmentation de puissance et un éloignement de soi.

LE MONDE DIGITAL

- La construction de modèles mathématiques qui, lentement, petit à petit, prennent la place du réel en le déplaçant. Ou quand l'image devient plus réelle que l'objet représenté. Introduction à la nouvelle théorie de l'information.
- La rupture en 1900 de la modernité vers la post ou hyper modernité, à partir d'exemples liés aux arts, aux sciences, à la sociologie et à l'histoire.

ORGANISME ET ARTEFACT

- Les deux voies d'articulation de la technique au vivant et à la culture.
- La conquête du vivant par l'artefact ou la colonisation de la technologie par le vivant et la culture.
- Le lien social. Le lien avec l'autre, mais aussi avec l'écosystème, l'histoire, etc. Agir dans la complexité.

Les groupes de recherche s'organisent autour de trois axes principaux :

1- Comment penser l'irrationnel dans la société et dans les vies individuelles, hors de l'illusion d'une rationalité triomphante ?

2- Les rapports artefacts/vie, artefacts/culture : vers une robotisation du vivant et de la culture…

3- Comment la rupture des liens sociaux, la naturalisation des injustices, les mécanismes de modification de la perception finissent par normaliser les situations de souffrance et les plus dures réalités de nos sociétés ?

>> Dates et lieu(x)

Les lundis 6 et 27 mars, mercredi 3 mai et lundi 22 mai 2017

de 19h30 à 22h30 (travail en groupes de recherche suivi d'un temps de mise en commun et d'enseignement)

à la FRMJC IdF, 65 rue Voltaire, 93100 Montreuil. Métro 9 arrêt Robespierre.

>> Intervenant

Miguel BENASAYAG, philosophe et psychanaliste

>>Conditions

Ouvert à tous.
Entrée libre sur inscription

L'ÉDUCATION RELATIVE À L'ENVIRONNEMENT AU SEIN DU PROJET ASSOCIATIF DES MJC

L'éducation relative à l'environnement est une éducation populaire qui, par l'émancipation des citoyens, vise à leur permettre d'être des acteurs à part entière de la transformation écologique et sociale. La formation a pour objectif d'apporter une connaissance conceptuelle et concrète permettant aux professionnels des MJC de développer des projets d'action dans ce domaine.

>>Contenus

30 mars 2017 - 14h30-18h00

- Séquence d'immersion. Origines et valeurs de l'Éducation Relative à L'Environnement (ERE). Relation à l'éducation populaire. Émancipation et exercice de la citoyenneté.

20 avril 2017 - 10h00-18h00

- Sortie de terrain pour lecture de la ville. Sens commun relatif à l'environnement et construction collective d'une représentation. Rapport au diagnostic de territoire.
- Le territoire d'intervention de l'ERE. La mise en transition des publics ciblés. Finalités, objectifs éducatifs et objectifs pédagogiques de l'ERE.

4 mai 2017 - 10h00-18h00

- Analyse des documents préalablement transmis (vidéo, textes, documents pédagogiques).
- Conceptualisation éducative de l'ERE. Les pédagogies mobilisées en ERE. Construction de projets. Supports de projets et outils pédagogiques. Difficultés de l'évaluation.

16 mai 2017 - 14h30-18h00

- La MJC et son territoire de projet en ERE. Actions internes (Agenda 21, ISO26000, transition écologique et sociale) et actions externes (information, sensibilisation et éducation).
- Organisation des acteurs de l'ERE. Les organismes en soutien de l'ERE.

>> Intervenant

Claude BOURQUARD
Co-président du Graine IDF, directeur de MJC

>> Publics et lieu(x)

Professionnels exerçant des responsabilités d'animation, d'animation de secteur, de direction
Volontaires FRMJC-IdF

à la FRMJC Ile-de-France

>> Conditions

Participation financière

- Volontaires FRMJC-IdF : gratuit
- Bénévoles associatifs : 150€
- Salariés associatifs : 525€
- Hors associations affiliées : 750€

Inscription avant le 15/03/2017

 Informations et inscriptions : cintia@mjcidf.org ou 01 49 72 51 90

ÉDUCATION POPULAIRE ET NUMÉRIQUE

En quoi le numérique peut-il contribuer à faire des MJC des lieux de pratiques démocratiques

L'objectif est de permettre aux participants d'être en mesure de mieux comprendre les enjeux, les richesses et les limites de l'utilisation d'outils numériques, de s'approprier des pratiques aussi bien sur des outils de travail collaboratif que sur des outils d'implication des habitants, et de les mettre en œuvre dans un processus éducatif dans leurs structures.

>> Démarche

L'association Innovons pour la Citoyenneté sur Internet (ICI) accompagne les participants dans une démarche de transition numérique, d'autonomisation et d'acquisition de compétences au long cours. Elle propose une formation-action organisée pour faciliter le travail en petits groupes, qui s'appuie sur des outils collaboratifs en ligne, autant que possible issus du monde du libre et / ou du gratuit.

>> Contenus

- Construire ou reconstruire les acquis numériques des participants au travers d'un cheminement exhaustif des évolutions du numérique, et formaliser les enseignements sur des outils collaboratifs.
- Travail autour de cinq clés de lecture pour mieux appréhender le numérique
  - L'histoire d'internet
  - Le numérique : un savoir protéiforme
  - Une clé de réussite : la pratique apaisée
  - L'open data ou les enjeux de la donnée
  - La médiation numérique : une démarche d'éducation populaire
- Présentation de divers outils collaboratifs permettant le travail partagé, d'améliorer l'efficience d'un groupe de travail, de contribuer à la visibilité des projets et l'implication des publics ciblés ; mise en application autour de cas concrets en petits groupes.
- Travail d'ingénierie : produire un document de référence pour chaque projet afin de donner aux participants un outil de pilotage réutilisable dans leurs structures. Analyse critique sur les apports du numérique dans la démarche d'éducation populaire.

>> Intervenant

Damien MONNERIE
Directeur formateur de l'association ICI

Inscription avant le 19/04/2017

>> Dates et lieu(x)

- **Vendredi 19 mai**
- **Mardi 30 mai**
- **Mardi 6 juin 2017**

de 9h30 à 17h30

à la FRMJC Ile-de-France

>> Publics et conditions

Directeurs, salariés, administrateurs, bénévoles, volontaires FRMJC-IdF

Participation financière

- Volontaires FRMJC-IdF : gratuit
- Bénévoles associatifs : 150€
- Salariés associatifs : 525€
- Hors associations affiliées : 750€

LES MÉDIAS SOCIAUX

>> Finalité

Les médias sociaux sont un nouvel aspect du « vivre ensemble », et impactent de façon importante nos vies privées et professionnelles. En tant qu'acteurs de l'éducation populaire travaillant avec des publics dont certains sont de grands utilisateurs de ces média sociaux, il est essentiel de les connaître pour en mesurer les apports, les limites, voire les dangers.

>> Contenus

Cette journée, qui s'inscrit dans la continuité de la formation « Education populaire et numérique », a pour objectif de vous faire découvrir, à travers des mises en application et en fonction des besoins exprimés par les participants, les média sociaux les plus connus afin de pouvoir les utiliser selon vos stratégies de communication (faire connaître vos actions, suivre des personnes et des organisations avec lesquelles vous avez des liens ou un intérêt), tout en vous permettant de limiter les risques, notamment liés à la vie privée (être suivi avec ou sans votre accord en fonction des médias et de vos paramètres personnels).

Nous aborderons les médias sociaux suivants :

- Facebook : le réseau social le plus utilisé
- Twitter : le micro blogue à 140 caractères
- YouTube : le spécialise vidéo
- LinkedIn : le réseau professionnel
- WhatsApp : une plateforme de communication

>> Intervenants

Maude SANGARE et **Hermann LEBLANC**, formateurs Cyberbase

Abdelhake HAMDOUN, Responsable informatique FRMJC IdF

>> Dates et lieu(x)

- **Jeudi 6 juillet 2017**

de 9h30 à 17h30

à la Cyberbase de Neuilly sur Marne (93)

>> Publics et conditions

Directeurs, salariés, administrateurs, bénévoles connaissant déjà l'environnement informatique.

Participation financière

- Salariés associatifs : 175€
- Bénévoles associatifs : 50€
- Hors associations affiliées : 250€

Inscription avant le 06/06/2017

FORMATIONS INFORMATIQUE SUR MESURE

Nous proposons aux professionnels et aux associations des formations en informatique construites en réponse à vos besoins : gestion de la base adhérents, bureautique, P.A.O, administration réseau...

Contact : Abdelhake HAMDOUN, responsable informatique : ahamdoun@mjcidf.org

**FÉDÉRATION RÉGIONALE
DES MAISONS DES JEUNES
ET DE LA CULTURE
EN ILE-DE-FRANCE**

65 rue Voltaire
93100 Montreuil

Tél.: 01 49 72 51 90
contact@mjcidf.org

www.mjcidf.org

Affiliée à la Confédération des MJC de France
Agrément Jeunesse Education populaire n°75-750.
Organisme de formation n°11 75 02 15 75

Deuxième édition: février 2017